

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 FEVRIER 2017

8/3 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES DANS LE CADRE DE PROJETS CULTURELS

Les membres du conseil municipal sont invités à se prononcer sur l'attribution des subventions 2017 aux associations locales conformément aux tableaux et dispositions suivants :

Bénéficiaires	Montants en €	Objet
Heure Exquise	3 000 €	Animations en direction des Monsois (projections jeunes publics- soirées thématiques Trait d'Union)
Harmonie Municipale	6 000 €	Aide à la création d'un conte musical
Association AMETHYSTE	600 €	Réalisation d'un spectacle de danse
Jazz à Mons	1 000 €	Achat de matériel de sonorisation
Autour des Rythmes Actuels	1 500 €	Participation au dispositif intercommunal « Tour de Chauffe »
TOTAL	12 100 €	

Ces subventions seront versées dans les conditions suivantes :

- 50 % suite à l'adoption de cette délibération par le conseil municipal,
- 50 % sur présentation des justificatifs de dépenses en rapport avec l'objet de la subvention.

Ces dépenses seront imputées à l'article fonctionnel 9233, compte nature 6574.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager ces dépenses et les imputer aux articles fonctionnels et compte nature correspondants.